

## **Bureau HIMASE du 15 novembre 2022**

Au Centre des colloques Condorcet, Aubervilliers, salle 3.03

**Présents** : Dalançon Alain (SG), Geniez Marc, Girault Jacques (PH), Kermoal Benoit (VP), Pennetier Claude (VP), Réquigny Gérard (Tré), Villeneuve Jean-Luc (VP).

**Excusés** : Devin Paul, Montant Gérard. N'ont pas trouvé la salle, Le Bars Loïc, Weber Louis.

*Le bureau étant convoqué à 14h, la séance débute à 14h20.*

**Alain Dalançon**, secrétaire général, en l'absence du président démissionnaire, Paul Boulland, présente la réunion.

« J'ai convoqué ce bureau avec votre accord au lieu de l'AG projetée, à la suite du retrait de Paul Boulland de ses responsabilités dans la direction du Maitron et de sa démission du bureau et de la présidence de l'Himase. Vous avez été destinataires de son mail concernant l'Himase.

Il aurait été inapproprié de maintenir l'AG pour relancer la vie de notre association, sans avoir auparavant réuni le bureau.

En dépit du retrait et de la démission de Paul, que je regrette beaucoup, l'aventure collective du Maitron continue et doit continuer, comme celle de l'Himase.

Mais avant d'examiner le problème concret de notre réorganisation, liée à notre fonction dans l'élaboration et la correction des notices du corpus enseignant du Maitron, il me semble nécessaire que nous ayons un échange pour essayer de comprendre pourquoi et comment nous en sommes arrivés là. C'est la question principale que nous nous sommes posés lors de la réunion du Bureau-CA des Amis du Maitron du 15 septembre, à laquelle j'ai participé ainsi que Claude, co-Président avec Jean-Louis Robert. Question qui devrait revenir dans le débat de l'AG, le 2<sup>e</sup> jour des prochaines journées du Maitron. Il faut en effet faire la clarté sur toute une série de points si nous voulons repartir d'un bon pied.

Je vous propose donc l'ordre du jour suivant :

1 Commencer par cet échange, de façon que tout le monde soit au même niveau d'information et donne son sentiment.

2 Cette question est en lien évidemment avec le corpus enseignant ; il ne s'agit pas seulement de rappeler notre mode de fonctionnement, ni de commenter mon rapport, mais de répondre à des questions : qu'est ce que c'est ce corpus, qui fait quoi, qui est responsable de quoi ?

3- Examiner la question de notre réorganisation en commençant par chercher et trouver un ou une présidente, et en clarifiant la question du transfert de la trésorerie.

4- Envisager la suite de notre activité en 2023

5- Plus autres questions diverses ».

### **A- La discussion a porté surtout sur les deux premiers points**

Claude Pennetier a donné des informations sur les circonstances de la démission de Paul Boulland et ses conséquences, et les perspectives de réorganisation de la direction du Maitron en cours, ainsi que sur les propositions d'élaboration des notices, leur contrôle et le processus de mise en ligne.

Alain Dalançon a rappelé le mode de fonctionnement particulier de l'Himase pour l'élaboration des notices du corpus enseignant, qui fonctionne bien depuis 2018. Il a simplement évoqué son travail de mise à jour des notices du corpus depuis le printemps 2021, dont il a envoyé les différents rapports aux membres du bureau.

Un long échange a suivi dont les conclusions sont les suivantes, en ce qui concerne les nouvelles notices du corpus enseignants dont s'occupe l'Himase depuis ses origines en 2005.

- 1- Il est rappelé que les auteurs et autrices des notices sont responsables de leurs textes et valident à toutes les étapes les modifications et corrections qui peuvent leur être proposées.
- 2- Il n'existe pas de modèle impératif de rédaction. Il faut cependant respecter les règles de la charte (notamment écriture aux temps du passé, éviter de dépasser les limites de 15000 signes...), voir aussi les conclusions du bureau du 15 mars 2021.

Et surtout rester dans l'esprit d'une approche scientifique (distanciation, cad ni dénigrement ni apologie, contrôle des sources, de la chronologie...) ainsi qu'ouverture aux nouvelles approches des sciences sociales...

- 3- Les notices nouvelles ne concernent pas que la période 6 (pour nous 1968-1992) mais aussi les anciennes périodes, et sont toujours possibles : 3 (1871-1914), 4 (1914-1939), (1940-1968).
- 4- Les corrections voire compléments ou révisions complètes sont également possibles. Dans ce dernier cas, s'il y a un.e auteur.e – encore vivant.e –, le-la consulter.
- 5- Modalités de mise en ligne : la méthode Himase se poursuit en 3 étapes :
  - envoi au coordonnateur A.D. des projets de texte, questions éventuelles et propositions d'ajouts, de corrections, de rédaction....,
  - évaluation par consultation du groupe,
  - mise en ligne définitive.

La nouveauté réside dans l'utilisation du site Maitron, correspondant à ces 3 étapes :

- mise en construction du projet initial,
- évaluation du projet éventuellement corrigé et amendé,
- et mise en ligne définitive, l'historique permettant de visualiser les différentes étapes, en particulier pour les auteur.es qui ne seraient pas passé.es au départ par le canal de l'Himase.

## **B- Réorganisation du bureau**

### ***Recherche d'un président.***

A.D. fait état des contacts qu'il a eus avec André D. Robert, professeur émérite en sciences de l'éducation à Lyon 2., – contacts que Claude Penetier a eus également avec lui. André D. Robert est partant, réservant néanmoins sa réponse jusqu'aux prochaines journées du Maitron. Le bureau est unanime pour accueillir avec enthousiasme André Robert.

Alain D. est d'accord pour continuer à être secrétaire général et coordonner l'élaboration des notices du corpus.

**Question de la Trésorerie :** Gérard Réquigny fait état que la transmission effective ne s'est toujours pas réalisée avec Louis Weber, **question à régler de façon urgent.** Par ailleurs, il souhaite qu'on lui trouve un remplaçant. Benoît Kermoal cherchera un ou une remplaçante.

### **C- Programme pour l'année 2023**

Une réunion de bureau en visio conférence, **le jeudi 26 janvier** après-midi, est programmée afin d'élire le nouveau président et préparer concrètement l'AG et la demi-journée d'étude, toujours sur la formation des maîtres, cette fois ci en présentiel (date retenue : **le 5 avril**)

#### D- Questions diverses

A.D. informe qu'il a été sollicité par *La Pensée* (par le canal de P. Boulland puis J. Chuzeville) pour écrire un article de présentation de l'Himase : accord.

A.D. informe qu'il coordonne un n° de *Regards Croisés*, revue de l'IR-FSU, à paraître en mars 2023, consacré à « Mémoire et mémoires militantes » : Le Maitron et l'Himase y auront leur place.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 45.***